



PARIS  
**RECHERCHE**

**LES THÉMATIQUES RECHERCHE  
DE LA VILLE DE PARIS  
PROPOSÉES POUR L'APPEL À CANDIDATURES  
DES CIFRE\* 2026**

\*Convention industrielle de formation par la recherche

- L'Académie du Climat

### AC 1: Conception de dispositifs d'animation permettant d'aborder des solutions collectives et systémiques en éducation à l'environnement pour dépasser "l'écologie des bons gestes"

Cette recherche propose de concevoir et d'étudier des dispositifs d'animation (éducation non formelle) permettant d'aborder des solutions collectives et systémiques en éducation à l'environnement, pour permettre l'appropriation de problématiques complexes et de dépasser l'approche dominante centrée sur les comportements individuels et les « bons gestes ». L'objectif est de comprendre comment des ateliers peuvent contribuer à un projet d'éducation « fort » (Barthes & Lange, 2024 ; Lange & Martinand, 2014), formateur de pensée critique et de capacité d'action collective. La thèse portera sur l'analyse des postures éducatives, des supports mobilisés et des dynamiques de groupe qui favorisent l'élargissement du regard vers les enjeux structurels (dispositifs promouvant le débat, l'esprit critique, l'expression de points de vue pluriels, la justification d'arguments, etc.), et sur l'accompagnement des médiateur·rices de l'Académie du Climat dans leur appropriation via le développement et l'expérimentation des dispositifs.

### AC 2 : Développement d'une approche pédagogiques permettant de développer une vision systémique de la transition socio-écologique

Ce projet vise à explorer comment intégrer de manière cohérente et opérante l'ensemble des dimensions de la crise socio-écologique dans les contenus transmis en éducation relative à l'environnement, tant dans la description des causes et conséquences de cette crise que dans l'exploration de solutions pour opérer la transition. Il s'agit de sortir d'une approche de l'éducation à l'environnement souvent segmentée par thèmes (atténuation, adaptation, effondrement de la biodiversité, justice sociale, etc.) pour développer une vision systémique et complexe de la crise socio-écologique auprès des publics. La thèse cherchera à identifier les cadres théoriques existants permettant de décrire la crise socio-écologique (limites planétaires, théorie du donut, exploitations des ressources, etc.) et d'analyser comment ils peuvent s'articuler pour nourrir une approche pédagogique systémique.

- Direction des Affaires Culturelles (DAC)

### DAC 1: Quelles sources pour l'histoire de Paris ? Des politiques patrimoniales à clarifier.

La Révolution française pose un principe nouveau : les archives appartiennent à la nation et les citoyens ont un droit de regard dessus. Très rapidement un réseau de services publics d'archives est créé, au miroir de la nouvelle organisation administrative (services centraux de l'État, départements, communes). Mais la fonction de Paris comme capitale de la France entraîne un statut d'exception de son administration tout au long de son histoire. De même, le service d'archives créé présente de nombreuses spécificités. Il regroupe les archives du département et de la ville, mais sans accueillir les archives d'Ancien Régime, ou celles des notaires de Paris. Après les incendies de 1871, il cohabite avec d'autres institutions dédiées à l'histoire de Paris, ce qui entraîne des confusions d'attribution, et provoque parfois la dispersion de fonds, jusqu'à la découpe de dossiers entre elles. Cette histoire est mal connue, et reste à écrire, afin de mieux comprendre

toutes les singularités de l'histoire des fonds et collections des Archives de Paris. Cela permettrait de mieux orienter les chercheurs, et de définir plus clairement ce secteur des politiques patrimoniales de la Ville de Paris.

- **Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE)**

#### **DAE 1: Lien entre la recherche et l'action publique**

Évaluation de la démarche Paris Recherche (favoriser le rapprochement entre la Ville et la Recherche, encourager le lien entre la Science et la Société). Comment l'action publique peut s'enrichir des avancées de la recherche ? Quels partenariats tisser entre collectivité et recherche ? Intérêt des chercheurs pour ce partenariat. Évaluation des politiques publiques. Comparaison avec d'autres métropoles et international.

- **Direction des Affaires Juridiques (DAJ)**

#### **DAJ 1: Étude des archives de la direction des affaires juridiques**

La direction des Affaires juridiques dispose -sur son site - au 4, rue de Lobau - d'archives à la valeur patrimoniale non négligeable sur l'historique de son fonctionnement, du temps de la Préfecture de la seine.

- **Direction des Affaires scolaires (DASCO)**

#### **DASCO 1 : Quels apports des activités péri et extrascolaires aux parcours éducatifs des enfants et adolescents parisiens ?**

L'objectif de ce travail est de construire un référentiel d'évaluation des compétences acquises par les enfants et des adolescents dans le cadre des activités péri et extrascolaires. Les questions de recherche envisagées sont les suivantes : quelles compétences sont travaillées (psychosociales, langagières, logiques, ...), sur quels temps (TAP, CDL, ...), avec quels outils, quelles synergies avec les temps scolaires et la sphère familiale ? Ce travail permettrait notamment la définition d'indicateurs partagés avec l'éducation nationale, de partager un référentiel d'évaluation commun et de développer des projets de coéducation avec l'éducation nationale, en lien avec le Projet Educatif De Territoire (PEDT).

#### **DASCO 2 : Développement d'une méthodologie d'identification des besoins en formation et d'innovations pédagogiques en andragogie**

Contrairement à la pédagogie traditionnelle, l'andragogie reconnaît l'importance des expériences antérieures, de l'autonomie et de la motivation intrinsèque des apprenants adultes. Le SCAP propose un projet de recherche-action visant à renforcer l'adaptation des formations destinées aux adultes et à réfléchir au développement de nouvelles pratiques pédagogiques au sein des Cours d'Adultes.

Le projet viserait à développer :

- une méthodologie robuste d'identification des besoins en formation, en s'appuyant sur les travaux menés par la Ville dans cet objectif, notamment dans le cadre d'un comité opérationnel associant France compétences,
- des pédagogies innovantes intégrant les compétences comportementales (soft skills),
- des apports de l'IA pour analyser les besoins, personnaliser les parcours et outiller les formateurs.

Objectif d'ancrer cette démarche dans une véritable recherche-action (dans les champs des sciences de l'éducation, de l'ingénierie sociale ou de la sociologie du travail) articulant

production scientifique et transformation opérationnelle, au bénéfice de l'ensemble des formateurs.

- **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)**

#### **DEVE 1: Calcul de l'empreinte de la biodiversité de Paris : Développement d'indicateurs d'évaluation de la biodiversité importée de la Ville de Paris**

La Ville de Paris souhaite approfondir l'évaluation de son empreinte biodiversité importée, c'est-à-dire les impacts sur le vivant générés dans d'autres territoires via les biens, services et investissements mobilisés par l'administration. Cette démarche répond aux objectifs du Plan biodiversité de Paris et au besoin de mieux piloter les politiques sectorielles, la commande publique et la trajectoire de réorientation des dépenses défavorables à l'horizon 2030. Dans ce cadre, la Ville propose une thèse CIFRE visant à développer des indicateurs scientifiques, lisibles et opérationnels permettant de mesurer, comparer et suivre l'évolution de la biodiversité importée.

Objectifs :

- Développer une boîte d'indicateurs biodiversité importée adaptée aux besoins d'une grande collectivité.

- Relier les flux économiques et physiques de l'administration parisienne (achats, consommations, investissements) aux pressions exercées dans les territoires d'approvisionnement.

- Produire des outils d'aide à la décision permettant aux services parisiens de hiérarchiser les leviers d'action et d'orienter les politiques publiques.

Livrables attendus :

- Un cadre méthodologique complet pour la mesure de la biodiversité importée.

- Un panier d'indicateurs hiérarchisé selon leur pertinence, faisabilité et lisibilité.

- Une première estimation pilote de certains postes clés (ex. alimentation, matériaux, marchés publics).

- Des outils pédagogiques et tableaux de bord à destination des services de la Ville.

- Une feuille de route pour la mise à jour et la généralisation des indicateurs.

#### **DEVE 2: Qualifier les sols parisiens par l'étude des vers de terre et identifier les nouveaux modes d'aménagements afin de rétablir la trame brune parisienne**

La Ville de Paris souhaite approfondir l'évaluation de la qualité écologique de ses sols. Cette démarche répond aux objectifs du Plan biodiversité de Paris et au besoin de mieux piloter les politiques d'aménagements et la trajectoire de la végétalisation de la ville. Dans ce cadre, la Ville propose une thèse CIFRE visant à développer l'étude écologiques des différents sols de Paris en prenant comme modèle et espèce cibles les vers de terre afin de les qualifier. Cette thèse s'appuiera sur la dynamique initiée par et dans le cadre de l'Observatoire Participatif des Vers de Terre (OPVT) auquel la Ville de Paris participe depuis 10 ans.

#### **DEVE 3: Étude des espèces animales et végétales posant des problèmes sanitaires sur le territoire de Paris (Espèces Exotiques Envahissantes EEE, Espèces susceptibles d'occasionnées des dégâts ESOD...)**

Cette démarche s'inscrit dans le Plan biodiversité au travers de son objectif 9. Le programme d'action cherche à renforcer la prévention et l'information en impliquant tous les acteurs et actrices de la nature en ville pour limiter les populations et les impacts des espèces exotiques envahissantes sur le territoire parisien et à élaborer des plans d'actions spécifiques pour les espèces floristiques exotiques envahissantes présentes à Paris d'ici 2030. Les études existantes sur ce sujet ont été menées dans des paysages ruraux : les résultats ne sont pas transposables en milieu urbain et les

protocoles ne peuvent pas être répliqués tels quels. C'est pourquoi il serait intéressant de développer et tester des moyens de lutte, efficaces et non destructeurs pour la biodiversité, spécifiquement adaptés à un milieu urbain dense comme Paris. Cela pourrait être l'évaluation de la sélectivité d'un piège prometteur ou d'autres méthodes innovantes.

## ▪ Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)

### DFPE 1 : La pédagogie positive : l'autorité parentale à l'ère du consentement

Le sujet de la pédagogie positive suscite aujourd'hui de nombreux débats dans le domaine de la petite enfance. Divers acteurs aux parcours et aux approches très hétérogènes expriment des points de vue parfois opposés, s'appuyant sur des arguments plus ou moins fondés scientifiquement. Cette diversité de discours contribue à une certaine confusion chez les parents, souvent déstabilisés ou en quête de repères. Le projet de recherche pourrait ainsi s'articuler autour de l'éducation positive, en interrogeant notamment l'exercice de l'autorité parentale à l'ère du consentement. Il s'agirait de comprendre comment les familles s'approprient ces nouvelles normes éducatives et dans quelle mesure les institutions participent à leur accompagnement.

Pour la direction des Familles et de la Petite Enfance, cette démarche permettrait de :

- Eclairer les politiques publiques locales en direction des familles,
- Valoriser et renforcer les actions menées par la Ville auprès des parents,
- Soutenir les pratiques professionnelles en tenant compte des attentes et besoins des familles.

Trois équipes seraient particulièrement concernées par les résultats : la Mission Familles, le SEMAPE et le Bureau de l'accueil individuel directement impliqués dans l'accompagnement parental et le soutien aux pratiques professionnelles.

### DFPE 2 : L'incidence du bruit sur la santé des professionnel.le.s de la petite enfance

Alors que la direction a bien avancé sur l'évaluation des nuisances sonores, il nous semble important de compléter ces travaux par des données objectives, en lien avec ce dont dispose le SMP. En l'état actuel, les représentants du personnel évoquent régulièrement des cas de perte auditive chez les agents (ATEPE et professionnel.le.s devant les enfants), sans qu'il soit possible de l'objectiver.

Le rapport annuel du SMP pour l'année 2023 mentionne la réalisation de 645 audiogrammes et indique que 58 agents sont concernés une pathologie chronique de la sphère ORL, sans que soit précisé un lien avec une éventuelle perte auditive.

Le sujet de recherche pourrait ainsi porter sur :

- L'analyse des conclusions des audiogrammes afin de déterminer s'il y a une baisse globale avérée des capacités auditives des agents ;
- Si tel est le cas, l'étude du lien avec l'activité professionnelle, notamment pour identifier s'il y a une surreprésentation des personnels en crèche par rapport à la population générale ;
- Si cette corrélation est établie, la réalisation d'une analyse fine de la qualité acoustique des locaux, en complément des analyses déjà effectuées par la DFPE et la DTEC ;
- La formulation de propositions de mesures correctives ou préventives (organisationnelles, techniques, équipements de protection individuels ou collectifs, etc.).

Ce sujet permettrait ainsi d'objectiver la situation, d'orienter les actions de prévention et d'améliorer les conditions de travail des agents.

### **DFPE 3 : Sédentarité des professionnel.le.s devant les enfants**

La sédentarité au travail est un risque professionnel qui peut avoir des conséquences importantes sur la santé des agents (pathologies cardiovasculaires, obésité, troubles musculosquelettiques...). Selon notre première analyse et contrairement aux idées reçues, les professionnel.le.s travaillant auprès des enfants (hors ATEPE) seraient exposé.e.s à des postures sédentaires, avec une posture assise prolongée. Il semblerait qu'une étude ait été menée il y a quelques années en lien avec le SMP, portant sur la prise de poids des professionnelles auprès des enfants au cours de leur carrière, comparée à la population générale. Bien que nous n'en ayons pas trace, il serait intéressant de la reproduire ou d'en créer le cadre méthodologique, afin de faire le lien avec l'impact des postures sédentaires.

Le sujet de recherche que nous souhaitons proposer viserait à :

- Analyser si l'activité auprès des enfants peut être considérée comme séentaire, à travers une étude des tâches et des postures ;

- En s'appuyant sur les données disponibles au SPRP et au SMP (indicateurs de poids, aménagements de poste...), mesurer l'impact de ces postures sur la santé des agents, notamment en lien avec l'apparition de TMS, les restrictions médicales et la prise de poids ;

- Formuler des propositions de mesures correctives ou préventives (organisationnelles, techniques, formations, équipements, etc.).

Ce sujet de recherche permettrait d'avancer sur une problématique encore peu explorée à la DFPE, tout en complétant les démarches déjà engagées en matière de prévention des TMS.

### **DFPE 4: Les familles et l'accompagnement à la parentalité : lieux d'accueil enfants-parents**

Depuis 2021, la Ville de Paris a réaffirmé son soutien aux Lieux d'accueil enfant parent fortement impactés par la crise COVID et une perte de fréquentation. Depuis, la fréquentation se stabilise et plusieurs LAEP ont su tirer parti des interrogations provoquées par la crise COVID (sur l'isolement des parents renforcé à Paris, les rythmes familiaux, la santé mentale fragilisée) pour développer des innovations ou une offre répondant plus finement aux besoins des parents.

Parallèlement, la CAF procède actuellement à l'état des lieux de ces dispositifs. Pour nourrir l'échange avec le cofinanceur, des éléments d'analyse nouveaux peuvent être utiles. D'autant qu'il existe une incertitude sur le maintien du soutien financier de la CAF pour certaines actions, comme les actions hors les murs et en centre d'hébergement ou à destination de publics spécifiques.

La recherche pourrait traiter les axes suivants :

- Axe 1 – Genèse et évolution historique des lieux d'accueil parents-enfants
- Axe 2 – Lieux d'accueil parents-enfants et pacification des territoires
- Axe 3 – Diversification des pratiques et identification d'un socle commun
- Axe 4 – Articulation des lieux d'accueil parents-enfants avec les Maisons des 1000 premiers jours

Ce sujet permettrait ainsi d'éclairer au mieux les apports de ces dispositifs sur le territoire et de formuler des pistes d'évolution pour mieux répondre aux besoins actuels des parents et des enfants.

### **DFPE 5 : Les familles et l'accompagnement à la parentalité : les dispositifs ludiques et plus particulièrement l'aire de Jeux place de la République**

Explorer la singularité de L'R de Jeux en tant que ludothèque de plein air, ouverte toute l'année depuis 2013 sur une place emblématique de la capitale, et comprendre comment cet équipement a évolué, s'inscrit dans des dynamiques territoriales complexes et permet à la Ville de Paris de développer une expertise transférable en matière d'offre ludique sur l'espace public.

La recherche pourrait traiter les axes suivants :

-Axe 1 : L'R de Jeux : un équipement ludique atypique au cœur de l'espace public parisien : Évolution qualitative et pertinence de l'offre depuis 2013

Questions-clés : Comment l'offre ludique a-t-elle évolué entre 2013 et 2025 (typologie de jeux, modalités d'animation, temporalités, professionnalisation) ? L'offre répond-elle aux nouveaux besoins des familles parisiennes et des usagers de la place ? Quels services complémentaires pourraient émerger : jeu libre intergénérationnel, médiation, inclusion, numérique, lien avec les politiques éducatives et culturelles ? Quels sont les invariants à préserver (jeu libre, gratuité, plein air, convivialité) et les marges d'innovation possibles ?

-Axe 2. L'R de Jeux comme équipement atypique dans un espace public fortement sollicité

Questions-clés : Comment gérer un équipement ludique fragile et ouvert au public dans un espace très exposé aux mésusages, aux dégradations et aux incivilités ? Comment organiser la cohabitation entre pratiques ludiques, pratiques sportives, usages festifs et simples traversées de la place ? Quels sont les impacts des manifestations et événements publics sur la continuité de L'R de Jeux (sécurité, protection du matériel, adaptation des horaires, interruption de service) ? Quelles compétences spécifiques la Ville de Paris a-t-elle développées en matière de gestion d'un équipement sensible en plein espace public ?

-Axe 3. L'R de Jeux comme modèle exportable et expertise de la Ville de Paris

Questions-clés : Quels savoir-faire (logistiques, éducatifs, urbains, de médiation, de maintenance, de sécurité) la Ville de Paris a-t-elle acquis au fil de l'expérience ? Quels éléments pourraient faire référence à l'échelle nationale ou européenne (gestion du matériel, posture des ludothécaires, animation, gouvernance, cohabitation des usages) ? Dans quelle mesure L'R de Jeux peut-elle devenir un laboratoire parisien de l'offre ludique en espace public ? Comment formaliser un modèle exportable, inspirant mais adaptable à d'autres contextes ?

Ce sujet permettrait ainsi d'éclairer au mieux les apports des dispositifs ludiques à Paris et de formuler des pistes d'évolution pour mieux répondre aux besoins actuels des parents et des enfants.

## DFPE 6 : Adolescents et accompagnement à la parentalité

À Paris, l'offre à destination des adolescents reste aujourd'hui très dispersée et restreinte. La Ville entend pourtant s'adresser à toutes les familles quel que soit l'âge de leurs enfants.

La recherche pourrait traiter les axes suivants :

-Axe 1. Cartographier et analyser l'existant : une offre dispersée mais non structurée  
Questions clés : Quels dispositifs existent pour les parents d'ados et qui les porte (Ville, CAF, Éducation nationale, associatifs, fondations, ARS...) ? Quelles sont leurs missions, leurs modalités d'accueil, leurs publics ciblés ? Comment sont-ils perçus par les parents : utiles ? accessibles ? visibles ? Quelles zones de Paris sont bien couvertes ? lesquelles sont en déficit d'offre ?

-Axe 2. Les besoins spécifiques des parents d'adolescents à Paris : un public pluriel  
Questions clés : Quels besoins des parents d'adolescents selon les configurations familiales ? Que signifie « être parent d'ado à Paris » : contraintes spatiales, rythmes, distances, pression scolaire, mobilité, sursollicitation numérique, autonomie précoce, sociabilités urbaines.

-Axe 3. Imaginer une offre d'accompagnement renouvelée : au-delà du loisir et de la culture

Questions-clés : Quelle offre proposer au-delà du sport, des loisirs, de la culture ou du soutien scolaire ? Comment renforcer durablement le lien parents-adolescents dans une grande métropole ? Quels formats sont adaptés ? Comment mobiliser les partenaires déjà présents (collèges, centres sociaux, clubs ados, associations spécialisées, PMI, MAF, MDS) pour créer des

Synergies ? Quels besoins émergents pourraient nécessiter des réponses nouvelles (IA et parentalité numérique avancée, gestion des risques urbains, stress scolaire, santé mentale) ?

-Axe 4. Vers une politique parisienne intégrée pour les parents d'adolescents

Ce sujet permettrait ainsi d'imaginer une offre au plus près des besoins des adolescents et de leurs familles.

## DFPE 6 : Les familles monoparentales

Mieux comprendre la diversité des familles monoparentales vivant à Paris, leurs besoins spécifiques, leur rapport aux institutions, et évaluer dans quelle mesure l'offre publique existante – municipale ou associative – répond réellement à leurs attentes, notamment en matière de lutte contre l'isolement, de sortie d'une forme d'invisibilité, de soutien logistique et de répit parental.

La recherche pourrait traiter les axes suivants :

-Axe 1. Améliorer la connaissance des familles monoparentales : typologies, réalités et disparités territoriales

Questions-clés : Quelle est la réalité socio-économique des familles monoparentales à Paris aujourd'hui ? Dispose-t-on d'analyses suffisamment fines pour comprendre leurs besoins réels ? Quelles données manquent (territorialisation, précarité subjective, fatigue mentale, disponibilité du temps, accès à la parentalité partagée) ? Existe-t-il un portrait type de la famille monoparentale parisienne ou plusieurs profils très distincts ?

-Axe 2. Sortir de l'isolement et de l'invisibilité : le besoin de reconnaissance sociale et institutionnelle

Questions-clés : Quelles formes prend l'invisibilité des familles monoparentales ? Comment les parents seuls décrivent-ils ce qu'ils vivent au quotidien à Paris ? Quels leviers institutionnels pourraient réduire cette invisibilité ?

-Axe 3. Évaluer l'offre existante : pertinence, accessibilité, lisibilité pour les familles concernées

Questions-clés : L'offre actuelle est-elle suffisamment adaptée aux contraintes temporelles, logistiques et psychologiques des familles monoparentales ? Les dispositifs sont-ils réellement accessibles (coût, horaires, localisation) ? Sont-ils lisibles ? visibles ? bien identifiés par les parents ? Y a-t-il des manques majeurs : manque de relais de garde, d'espaces de répit, de soutien psychologique, de médiation ?

-Axe 4. Construire une offre plus adaptée : répit, garde ponctuelle, soutien à la parentalité et ancrage territorial

Questions-clés : Quels formats de soutien seraient réellement utiles pour les parents seuls aujourd'hui ? Quels dispositifs sont réalistes à mettre en place à l'échelle de Paris (garde ponctuelle, "répit du quotidien", cafés parents, groupes de parole territorialisés, accompagnement numérique...) ? Comment co-construire cette nouvelle offre avec les associations de familles monoparentales, en continuité de la concertation déjà menée ?

Ce sujet permettrait de répondre au mieux aux besoins des familles monoparentales, priorité de la Ville.

## ▪ Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT)

### DILT 1 : Le bureau de demain : Espaces de travail tertiaires et résiliences

Les espaces de travail sont aujourd'hui questionnés sur leur capacité à faire face à des phénomènes appelés à devenir de plus en plus fréquents et prononcés. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques, politiques (besoin de plus d'hébergement d'urgence), ou encore sanitaire (Covid) impacte ces besoins en espaces de bureaux. Face à ces défis, il convient de s'interroger sur la résilience des espaces de bureaux qui auront à s'adapter rapidement et à évoluer quelques soient les types de stress chroniques et de crises aigus subies, et ce dans un contexte budgétaire contraint. Les aménagements des espaces de travail sont une des composantes de la résilience. Ils sont la traduction opérationnelle qui permet d'assurer la continuité du service public et du fonctionnement de

l'administration parisiennes. Les aménagements de bureaux et les besoins des collectifs de travail sont également questionnés avec le développement du télétravail et des visioconférences.

- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)

#### DJS 1 : Les politiques de jeunesse parisiennes

Dans le contexte de la création d'un Observatoire Parisien de la Jeunesse, il s'agit d'analyser ce qui "fait système" dans les politiques de jeunesse parisiennes en étudiant l'articulation entre les niveaux d'action (arrondissements, Ville, Métropole, Région, État) et les effets de coordination ou de fragmentation qui en découlent. S'appuyant sur les approches nationales et internationales des politiques intégrées (OCDE, Conseil de l'Europe, INJEP) et sur la singularité parisienne (densité, diversité sociale, pluralité d'acteurs), la recherche examinera les conditions institutionnelles, professionnelles et territoriales d'une politique de jeunesse cohérente. Une dimension prospective permettra de proposer des scénarios d'amélioration fondés sur l'innovation publique, le travail de jeunesse et la participation active des jeunes.

#### DJS 2 : L'impact sur la santé publique des politiques sportives de lutte contre la sédentarité

La sédentarité est un fléau de santé publique reconnu par tous les professionnels. Le projet de recherche portera sur l'analyse des politiques sportives de lutte contre la sédentarité menée par Paris, en particulier à destination des seniors, des personnes en difficulté de santé et des personnes en situation de handicap. Il combinera notamment une enquête qualitative auprès des usagers et des professionnels (entretiens, observation participante) et une enquête quantitative sur l'évolution du dispositif (nombre de créneaux, bénéficiaires) ainsi que sur ses limites en matière d'information, d'accessibilité et de répartition territoriale. L'objectif sera d'identifier l'impact en termes de santé publique des dispositifs mais aussi les obstacles rencontrés pour toucher les publics cibles, d'analyser les déterminants du non-recours et d'évaluer le bon appariement des politiques sportives de proximité. La recherche débouchera sur des propositions opérationnelles pour améliorer l'efficacité, l'accessibilité et le développement des dispositifs sportifs de lutte contre la sédentarité à Paris.

- Direction du Logement et de l'Habitat (DLH)

#### DLH 1 : Financement de l'immobilier destiné à l'hébergement d'urgence

Analyse des impacts des modèles financiers sur les types d'immeubles et leur insertion urbaine. Le projet explore leur pérennité dans un contexte diversifié.

- Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)

#### DPE 1 : Réduction à la source des pollutions dans les effluents d'établissements de santé parisiens

Étude des dispositifs pour réduire la pollution des eaux rejetées par les hôpitaux. Ce projet évalue les impacts et propose des solutions techniques et organisationnelles.

## DPE 2 : Identification des sources de pollutions bactériologique des eaux pluviales et dispositifs de réduction à la source avant rejet dans les eaux superficielles

Identification des sources de pollution et efficacité des dispositifs de réduction.  
Objectif : préserver la qualité des eaux de baignade en Seine dès 2025.

## DPE 3 : Étude de l'impact sanitaire de l'usage d'eaux non-conventionnelles dans l'espace urbain

Utilisation d'eaux non conventionnelles pour réduire la consommation d'eau potable. Étude de l'impact sanitaire de leur pulvérisation dans l'espace public.

### ▪ Direction des Ressources Humaines (DRH)

#### DRH 1 : Evaluation des mesures mises en place par la Ville de Paris en faveur de l'évolution professionnelle de ses personnels

Évaluation des formations pour agents municipaux en évolution professionnelle.  
Analyse des impacts sur leurs parcours et sur les services municipaux.

### ▪ Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN)

#### DSIN 1 : Le développement d'algorithmes d'intelligence artificielles pour la reconnaissance visuelle dans les domaines de l'espace parisien

Dans un premier temps, la Ville de Paris souhaite renforcer l'efficacité de son application « Dans ma rue », qui permet aux usagers de signaler des anomalies dans l'espace public.

Chaque année, plus d'un million de photos sont transmises par les usagers, dont l'analyse nécessiterait une automatisation. Pour améliorer la réactivité des services, le projet prévoit le recours à un doctorant spécialisé en intelligence artificielle.

Sa mission serait de concevoir et de déployer des modèles d'IA permettant une classification automatique des images, afin d'identifier immédiatement la nature des signalements (propreté, voirie, mobilier urbain, etc.). Cette approche innovante permettrait d'optimiser la priorisation des interventions au sein des arrondissements, de réduire les délais de traitement et d'offrir aux Parisiens un service plus performant.

Dans un second temps, l'algorithme pourrait être réutilisé et adapté à d'autres sources de données visuelles (caméra sur les bennes ou sur les voitures vérifiant le stationnement), ouvrant ainsi la voie à des usages élargis dans la gestion urbaine et la ville intelligente.

La démarche du doctorant consisterait à étudier et proposer les meilleures solutions (génériques et mutualisables), au regard des avancées technologiques et tenant compte des principes éthiques (équité, sobriété, souveraineté), réglementaires et environnementaux de la Ville de Paris, au contact des différents métiers de la Ville. Le doctorant sera encadré par une équipe d'experts en science des données et en intelligence artificielle à la DSIN.

- Direction des Solidarités (DSOL)

#### DSOL 1 : Profils et besoins des publics

Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur l'analyse des besoins sociaux à Paris, les profils des personnes bénéficiaires des actions de solidarités conduites par la DSOL et ses partenaires, ou encore les évolutions spatiales ou temporelles des différents publics concernés par les politiques sociales.

#### DSOL 2 : Parcours des personnes accompagnées par la DSOL

Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur les trajectoires des personnes accompagnées par la DSOL, étude des transitions (seuil d'âge, transversalité des politiques publiques, etc.), lien entre les trajectoires personnelles et institutionnelles et devenir des publics accompagnés.

#### DSOL 3 : Organisation, fonctionnement et évaluation des politiques sociales

Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur les modes d'organisation et de fonctionnement institutionnels des services publics sociaux parisiens, l'évaluation des actions et dispositifs mis en œuvre, ou encore un regard sur les professions ou les pratiques professionnels en mouvements.

#### DSOL 4 : Le repérage et l'accompagnement des très jeunes enfants atteints de troubles du neurodéveloppement et pris en charge en protection de l'enfance

L'objectif de cette recherche est d'analyser les modalités de repérage et d'accompagnement des jeunes enfants atteints de troubles du neuro-développement (troubles du spectre de l'autisme, troubles dys, TDAH, troubles moteurs, troubles de la communication ou du développement intellectuel) accompagnés ou accueillis au titre de la protection de l'enfance à Paris.

Les enfants protégés possèdent, en effet, un risque plus important qu'en population générale de présenter des troubles (anxieux, dépressif, stress post-traumatique, déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité...) mais ils sont, pour autant, confrontés à un accès aux soins parfois restreint, même si de nombreuses avancées ont été développées ces dernières années sur le territoire parisien (convention avec les partenaires de la pédopsychiatrie et du soin, mise en œuvre de réponses nouvelles...).

Cette thèse visera de mieux comprendre les leviers et les freins à l'œuvre tout au long du parcours de ces enfants atteints de TND (repérage (signes de risque/d'appel/d'alerte), phase de diagnostic et prise en charge effective). L'étude devra notamment porter une attention particulière à l'articulation et à la coordination des acteurs en présence au titre des interventions à destination de ces enfants (professionnels de la protection de l'enfance, professionnels du soin...) et à la continuité de leur prise en charge. Enfin, la recherche devra intégrer un volet relatif à la participation des parents et des enfants aux décisions qui les concernent, la SDPPE s'étant donné pour objectif de développer la participation des personnes concernées à tous les niveaux et à tous les moments de l'accompagnement et de l'accueil.

## DSOL 5 : Territorialisation de l'action sociale

L'objectif est de mieux comprendre les dynamiques de mise en œuvre des politiques sociales à Paris, en portant une attention particulière aux modalités d'organisation et de fonctionnement retenues à l'échelle de la Ville comme du territoire. La thèse s'intéressera au mouvement de territorialisation de l'action publique engagée au sein de la DSOL (ou plus largement à Paris et/ou dans d'autres départements) et à ses effets concrets sur l'accompagnement des publics vulnérables. La recherche visera à analyser tout ou partie des politiques sociales mises en œuvre par la Ville (action sociale de polyvalence, accès aux droits, lutte contre l'exclusion, insertion sociale et professionnelle, autonomie, handicap), leurs effets et les conditions de leur déploiement. Cette recherche permettra notamment : de réfléchir sur les liens entre les notions de décentralisation, déconcentration et territorialisation de l'action sociale et la définition de celles-ci ; d'identifier et d'analyser les différents mouvements de territorialisation et leurs impacts opérationnels ; d'évaluer les leviers, les apports et les freins au déploiement de ces politiques territoriales ; d'étudier les conséquences sur l'accompagnement social, en termes de parcours des publics, d'évaluation des situations individuelles et de coordination intersectorielle.

### ▪ Direction de la Santé Publique (DSP)

#### DSP 1 : Observer l'évolution des troubles scolaires et des discriminations qui y sont liées : l'étude d'un cas parisien

Recueillir et analyser des données d'observation et de quantification de l'évolution des troubles scolaires à partir des données existantes de deux centres parisiens dédiés à la santé scolaire. Proposer la création d'indicateurs qui pourront être suivis dans le temps et diffusés par la suite dans d'autres territoires pour suivre l'impact des actions d'intervention sur un meilleur repérage et une prise en charge des difficultés scolaires conduites auprès de l'enfant, sa famille et les professionnels de l'enfance.

#### DSP 2 : Mesurer l'impact de l'action des Maison sport santé parisiennes et contribuer à leur développement

Les 4 maisons sport santé de la Ville, habilitées par l'ARS, pilotées par la DSP et implantées en QPV/quartier populaire, accueillent, orientent et accompagnent des personnes adressées par leur médecin. Elles permettent d'accéder des activités physiques adaptées et sportives pour des publics éloignés de ces pratiques afin d'améliorer leur santé. Trois chantiers de recherche sont identifiés pour comprendre et valoriser l'action de ces dispositifs ouverts depuis 3 ans au sein de la Ville.

3.1 Maison sport santé : exploitation des données socio-démographiques et cliniques des bénéficiaires

Le nouvel outil de recueil de données des MSS, Dénéo, permet d'accéder à l'ensemble des données sociales, des tests physiques et relatives à l'orientation des usagers.

Nous proposons à une équipe de recherche d'avoir accès à nos données notamment afin

- d'établir le portrait socio-sanitaire de la file active des 4 MSS de la Ville
  - s'assurer que nous touchons bien les publics recherchés (attention à la part des habitants QPV/Qop, diversification des tranches d'âge...)
  - de mieux comprendre les facteurs d'adhésion au parcours d'accompagnement des bénéficiaires les plus fragiles d'un point de vue sanitaire et sociale et d'évaluer l'efficacité de nos propositions d'accompagnement renforcé.
- L'intervention d'une équipe de recherche qualifiée en épidémiologie et sociologie qualitative ou STAPS pourrait permettre d'assurer un suivi contrôlé.

### 3.2 Maisons sport santé : approche médico-économique et détermination de l'efficience du modèle parisien

Si les bénéfices médico-économiques de l'activité physique adaptée ont été bien démontrés en général, le financement des programmes d'AAP et la place des collectivités locales ne sont aujourd'hui pas assurés par l'Etat. Un programme de recherche in situ permettant d'établir le coût intégral pour la collectivité parisienne des MSS et les bénéfices de santé publique à partir des données des bénéficiaires afin de déterminer l'efficience du modèle - et en établissant les coûts évités pour le système de soin. La démonstration d'un bon niveau d'efficience contribuera à nos actions de plaidoyer autour du modèle de la MSS publiques tournées vers les publics les plus fragiles.

### 3.3 Maisons sport santé : persistance des changements de comportement au-delà de l'accompagnement

Si les effets positifs du programme du parcours MSS ont été démontrés sur le temps de l'accompagnement, la persistance des changements de comportement pour les bénéficiaires - l'un des points cruciaux des programmes de promotion de la santé - reste à explorer. La constitution d'une cohorte de bénéficiaires suivi à un, deux, trois ans et interrogés sur leurs habitudes de mobilité et sportives ainsi que sur leur état de santé permettraient de mesurer les effets à long terme.

## DSP 3 : Parcours biographiques et d'accompagnement de personnes usagères de crack en rue

Alors que les scènes ouvertes et consommations de crack font l'objet d'une attention très grande de la part des institutions, Ville de Paris en tête, et représenté un enjeu de santé publique majeure, le parcours biographique et d'accompagnement des personnes usagères de produit en rue pourrait être mieux connu. Cela permettrait de compléter les connaissances déjà produites : l'OFDT mène des enquêtes ethnographiques et la MMPCR, en lien avec l'ARS, travaille à structurer des indicateurs d'activités avec les acteurs associatifs. D'une part, certains phénomènes, comme l'impossibilité d'engager certaines démarches de prise en charge du fait de la situation administrative du point de séjour de certains usagers ne sont pas assez compris. La surprésentation de personnes pris en charge précédemment par l'Aide sociale de l'enfance parmi les usagères femmes est constatée mais là aussi imparfaitement connue. D'autre part, de nombreux acteurs interviennent auprès de ce public et il n'est pas toujours facile de reconstituer le maillage d'accompagnement pour une même personne. Un Cifre ou un post-doc permettant une immersion longue auprès des acteurs et la menée d'entretiens biographiques - avec toute la difficulté de l'exercice avec un public dans un état de grande fragilité - pourrait nous permettre de reconstituer les parcours et les acteurs de l'accompagnement impliqués afin de mieux identifier les points de blocage et d'améliorer les suivis de la réduction des risques à la prise en charge hospitalière en passant par la dimension sociale.

## ▪ Direction de la Transition écologique et du Climat (DTEC)

### DTEC1 : Des indicateurs pour une transition plus juste : entre enquête de terrain et traduction de l'action en indicateurs stratégiques pour la Ville

Pour assurer le pilotage du volet « plus juste » du Plan Climat, la Ville de Paris souhaite se doter d'indicateurs stratégiques qui croisent enjeux sociaux et écologiques sur des dimensions-clés de l'action publique territoriale (santé et pollutions, espaces verts, logement...). Ce travail de recherche-action mené en partenariat avec l'observatoire des transitions justes au Transformation Lab de la Paris Climate School à Sciences Po, pourra contribuer à la conception de ces indicateurs, à l'observation de leur

mobilisation dans l'action de la Ville, à la collecte de données complémentaires globales ou sectorielles sur la transition juste à la Ville, et à relier les indicateurs stratégiques à des besoins opérationnels.

## DTEC 2 : Changement climatique & ruissellement urbain à Paris

A quoi s'attendre ? (Modélisations / recherche de solutions...)

## DTEC 3 : Modèle économique du service de l'eau potable

Modèle économique du service de l'eau potable compatible avec l'objectif de sobriété en eau (baisse des consommations d'eau potable de 10% à l'horizon 2030) et réflexion sur une tarification du service public de l'eau, juste et solidaire, tenant compte de la configuration de l'habitat parisien (peu d'individualisation) et de l'augmentation vraisemblable des coûts de traitement de l'eau (raréfaction de la ressource, évolution des filières de traitement du fait de la baisse de la qualité d'eau. En lien avec la DFA, Eau de Paris et la DPE.

## ▪ Direction de l'Urbanisme (DU)

### DU 1 : PLUb – « Caractérisation du corpus des PVP »

Les Protections patrimoniales de la Ville de Paris (PVP) présentent une grande diversité dans les objets protégés et la façon dont ils sont décrits.

L'objectif est à la fois d'essayer d'établir une typologie de la nature de ces protections, et de les mettre en perspective avec les autres protections patrimoniales (monuments historiques, sites classés et inscrits...). Un tel projet de recherche contribuerait aux réflexions sur les évolutions futures du PLU bioclimatique.

### DU 2 : PLUb "La bonne insertion des protections solaires"

Le PLUb impose désormais, en faveur des objectifs d'adaptation climatique, la mise en place de protections solaires à l'occasion d'un ravalement. Il semble cependant qu'il y ait peu d'offres sur le marché pour des protections solaires adaptées aux bâtiments à caractère patrimonial. Il s'agirait donc de mener une recherche sur les solutions existantes et leur adéquation avec la diversité du bâti patrimonial parisien.

## ▪ Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

### DVD 1: Le comportement des revêtements routiers innovants face aux fortes chaleurs

Face aux enjeux d'adaptation au changement climatique et en particulier aux canicules, les revêtements de voirie ont un rôle important à jouer pour limiter le stress thermique des usagers de l'espace public. La thèse proposée s'appuie sur les "enceintes climatiques" mises en place au Laboratoire d'Espace Public - LEMVP pour l'étude des revêtements avec ensoleillement artificiel et cycle climatique imposé. Les données obtenues en laboratoire seront confrontées aux données monitorées sur le terrain lors des étés 2021 à 2025 sur le "Démonstrateur de revêtements" situé à Bonneuil-sur-Marne. Les analyses permettront de caractériser les revêtements et de mettre en place un "Indicateur du Potentiel de Rafraîchissement" (IPR), modélisé en fonction des revêtements envisagés, qui sera un élément d'évaluation ex ante des projets d'aménagements parisiens et d'aide à la décision.

- Secrétariat Général – Direction Générale du Grand Paris

### SG DGGP 1: Les préoccupations citoyennes liées aux pollutions industrielles à Paris et à Ivry-sur-Seine, et la co-construction des réponses qui peuvent y être apportées.

La direction Générale du Grand Paris, avec l'appui de la Direction de la Santé Publique en lien avec la commune d'Ivry-sur-Seine et l'Observatoire écocitoyen de connaissance des pollutions (OECP) dépose un projet de recherche en CIFRE pour travailler sur les préoccupations citoyennes liées aux pollutions industrielles à Paris et à Ivry-sur-Seine, et la co-construction des réponses qui peuvent y être apportées.

L'OECP porté par la commune d'Ivry, se distingue de ses homologues par une attention particulière donnée à la participation des habitant.es à ce dispositif, à travers l'existence d'un collège habitant.es au cœur des instances décisionnaires. Cette démarche s'inscrit plus largement dans la perspective d'une grande attention donnée aux sciences participatives et à la culture scientifique dans cette collectivité territoriale. La thèse interrogera les modalités de gouvernance spécifiques à ce dispositif et l'équilibre entre les différentes parties prenantes du projet. Il s'agira de mettre en lumière le rôle de la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques portées par l'OECP, avec une attention particulière à l'impact social de ce projet dans la durée, en comparaison avec d'autres observatoires à l'échelle nationale voire internationale.

Cette thèse s'inscrit dans une réflexion plus globale en matière de culture scientifique Santé Environnement. Le lien avec un travail de recherche transdisciplinaire en cours à la Ville de Paris (Direction de la santé publique), à l'OECP et dans les laboratoires de recherche partenaires, constitue la véritable originalité de ce projet. Ce travail de recherche comporte plusieurs volets, visant notamment à évaluer la présence et l'origine de polluants organiques persistants dans l'air et dans les sols à Paris et dans les communes limitrophes, et l'impact sanitaire de ces polluants.

Le terrain de recherche se situe à Paris et Ivry-sur-Seine (94), voire à l'échelle du Grand Paris. Le/la doctorant.e sera recruté.e en CDD par la Ville de Paris pour une durée de 3 ans, et accueilli.e à la Direction Générale du Grand Paris, 1 place Baudoyer 75004 Paris, avec la possibilité de travailler en lien avec la Direction de la Santé publique et la commune d'Ivry-sur-Seine.